Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260305-260307-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREFFENDEL
N°260307

Séance du 05 mars 2026

le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Françoise KERGUELEN, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	14	14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
M. BANCHEREAU Charléric, M. BEAUGE Loïc, M. BERTIN Serge, Mme DUBOIS Claudine, Mme FRO Noëlle, M. GODIN Christian, Mme KERGUELEN Françoise, Mme LACAZE Marie, Mme LE DIZES Sophie, M. LE NET Aurélien, Mme LE ROSSIGNOL Chantal, M. PERSEHAIE Pierre, Mme RAULLINE Michèle, M. THOMAS Christian

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
10 mars 2026

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme LE ROSSIGNOL Chantal

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

10 mars 2026

et publication du

10 mars 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Françoise KERGUELEN, Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 le 05 mars 2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**135 894,73**
- un déficit reporté de :	**4 583,18**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**131 311,55**
- un excédent d'investissement de :	**125 795,34**
- un déficit des restes à réaliser de :	**57 000,00**
Soit un excédent de financement de :	**68 795,34**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	**131 311,55**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**57 000,00**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**74 311,55**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**125 795,34**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TREFFENDEDL

le Maire KERGUELEN Françoise

le(s) secrétaire(s) de séance